

10/11/2023

Projet de master interdisciplinaire sur l'urgence écologique

Pour le Collège des Hautes Études Lyon Science[s]

10/11/2023

INTRODUCTION

Le Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s] (CHEL[s]) réunit 8 établissements membres ou associés de l'Université de Lyon : le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, l'École Centrale de Lyon, l'École Normale Supérieure de Lyon, les Mines Saint-Étienne, Sciences Po Lyon, VetAgro Sup, l'Emlyon Business School et l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le Collège a pour but de *“répondre, de manière transdisciplinaire et complémentaire, aux grandes transitions et défis sociétaux : climatiques, environnementaux, sociaux, numériques, démocratiques.”*¹

En mai 2023 a été créé un Groupe de Travail associant les étudiants et enseignants des écoles du CHEL[s], dont l'objectif est de mettre en place une formation initiale spécialement dédiée aux enjeux des “grandes transitions”, opérationnelle à la rentrée 2024. La création de ce GT intervient peu après la demande des étudiants, exprimée sous la forme d'un communiqué en mars 2023, de créer un master pluridisciplinaire en “Politiques de l'urgence écologique” (voir annexe A7).

Les formations sur les transitions existent partout, mais sont très rarement accréditées par l'Etat et, souvent, n'adressent pas le problème de manière globale. La demande des étudiants d'un master, en 2 ans, accrédité, est motivée par la nécessité de former des décideurs et décideuses aux compétences reconnues, qui sauront impulser des dynamiques de changement dans tous les milieux professionnels dans lesquels ils seront amenés à travailler. **La proposition de master offre également de nombreux avantages au CHEL[s] : elle renforce le lien noué entre nos écoles respectives et les place au front de l'innovation pédagogique et de l'adaptation des cursus face à l'urgence écologique.**

Ce document vise à expliciter la proposition de master élaborée par les étudiants et retravaillée par les membres du groupe de travail, et proposer des scénarios concrets de mise en place d'une telle formation.

¹ Déclaration du communiqué du CHEL[s] 16 mars 2023

DÉTAIL DE LA PROPOSITION DE MASTER

Sur les objectifs pédagogiques

Ce master, généraliste et professionnalisant, doit permettre aux étudiants :

- D'approfondir leurs connaissances dans les domaines les plus critiques à la compréhension de l'urgence écologique, de ses origines et de ses solutions ; intégrant des enseignements en sciences humaines et sociales, en sciences expérimentales, en sciences de l'ingénieur, en droit et en management, et permettant l'obtention d'une vision systémique globale ;
- De se doter de compétences concrètes visant la mise en oeuvre de politiques de redirection écologique ambitieuses dans des milieux professionnels variés ;
- De développer leur esprit d'initiative et la volonté d'être utile plus qu'important, afin de former une nouvelle génération de diplômés qui sauront prendre en main les défis du siècle.

Sur le contenu

Pour rappel : le Shift Project recommande au *minimum* 165 h d'enseignement théorique pour adresser correctement la seule problématique énergie-climat. Or cette formation a pour objectif d'aller plus loin, en étendant le champ des enseignements pour donner une vision systémique et pluridisciplinaire des enjeux de l'urgence écologique. La proposition de maquette pédagogique (voir annexe A1) additionne les heures de cours théoriques et pratiques, qui permettent aux étudiants d'appréhender l'aspect concret des transitions, et repose sur une base de **650h de cours en 2 ans**.

La **1^{ère} année** de master est pensée comme année d'études interdisciplinaire axée sur la compréhension des enjeux écologiques et l'analyse des constats alarmants dans tous les domaines de la société.

La **2^e année** s'axerait quant à elle sur une mise en mouvement des étudiants et l'utilisation des connaissances acquises en 1^{ère} année pour développer la capacité à impulser le changement, via de nombreux cours-projets et des méthodes pédagogiques innovantes.

A noter qu'il nous semble essentiel, pour les étudiants du CHEL[s] qui n'auront pas eu l'opportunité d'entrer dans cette formation en M1, de permettre l'admission directe en M2, sous réserve d'avoir les prérequis nécessaires pour compenser l'absence de la première année de cours.

Sur l'aspect fonctionnel

S'agissant des **locaux**, il est proposé que les étudiants suivant ce master aient cours chaque semestre dans une école différente du CHEL[s]. Cela afin de préserver une certaine stabilité dans la mise en place des enseignements tout en permettant aux différentes écoles de mutualiser leurs équipements.

→ Certaines écoles ayant plus d'espace à mettre à disposition, le dialogue doit s'engager pour arriver au meilleur compromis.

S'agissant des **cours**, les enseignements proposés dans la maquette pédagogique (voir annexe A1) sont des cours créés spécifiquement pour cette formation et nécessiteront donc certains enseignements dédiés.

L'organisation proposée du master est la suivante :

1. *Tronc commun* : cours magistraux interdisciplinaires évoluant autour de 4 grandes thématiques : Constats scientifiques / Economie / Politique / Société et culture.
2. *Cas pratiques* : cours opérationnels et professionnalisants, faisant appel à des intervenants extérieurs.
3. *Projets transversaux (M2)* : cours-projets semestriels dont la thématique est à choisir par les étudiants parmi une liste prédéfinie, avec l'objectif d'aborder l'aspect le plus concret de leur apprentissage via des partenariats avec des professionnels.

Sur l'aspect juridique

S'agissant de la **mention du master**, il est proposé de choisir la mention "Sciences de la durabilité" récemment créée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

S'agissant du **portage juridique** d'une telle formation, dont le format est inédit en France, l'arrêté du 22 janvier 2014 du Ministère de l'ESR précise : "[...] le diplôme national de master peut être délivré conjointement par les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) avec d'autres établissements d'enseignement supérieur. Cette dérogation s'applique aux établissements habilités par le ministre chargé de l'enseignement supérieur à délivrer des diplômes conférant le grade de master."

Une discussion doit être engagée entre les écoles afin de trouver le meilleur compromis juridique, dans la mesure où toutes les écoles du Collège ne sont pas accréditées à délivrer des masters.

Sur les débouchés

Comme beaucoup d'étudiants de leur génération, les diplômés de ce master auront une conscience accrue de l'ampleur des crises et des risques auxquels ils seront confrontés au long de leurs carrières. Seulement, eux seront dotés d'un ensemble de compétences qui leur permettra d'impulser de véritables changements dans le domaine de leur choix.

Ils pourront ainsi poursuivre des carrières à la croisée des enjeux économiques, politiques et sociaux :

- **Dans le domaine privé**, par le management d'entreprises nouvelles et alternatives, les postes de direction, le pilotage de plans de transformations ou encore toutes les activités de conseil
- **Dans le domaine public**, par l'appui aux collectivités, la transformation des territoires, la collaboration parlementaire ou encore la représentation nationale
- **Dans le domaine des ONG**, par l'activité de plaidoyer et de sensibilisation, le lobbying ou l'influence

Surtout, les diplômés ont la capacité et la volonté de faire coopérer ces différents secteurs pour transformer nos sociétés. Ils sont formés aux enjeux tant locaux que globaux, en passant par les échelles nationale et européenne, afin de multiplier les terrains d'action qui leur sont accessibles.

Il est à noter qu'au vu de la préoccupation grandissante des acteurs politiques et économiques pour les questions écologiques, les opportunités professionnelles dans ce domaine vont croître exponentiellement ces prochaines années, créant de nouveaux métiers spécifiquement accessibles aux diplômés de master comme celui-ci.

BUDGETS ET FINANCEMENT

Nous avons réalisé une estimation des coûts que représente ce master (estimation bien sûr à parfaire).

L'ordre de grandeur est de **100 000 euros** pour les deux ans (voir annexe A5), ce qui revient à un peu plus de **4 000 euros** par étudiant (si le nombre de places dans ce master reste de 24).

→ Une grille de tarifs dégressive sur un modèle similaire à celui de l'IEP de Lyon permettrait de rendre cette formation plus accessible à des étudiants à faibles revenus.

→ Cette estimation ne comptabilise pas les loyers à verser aux écoles dans les campus desquelles les cours se déroulent. Sur ce point, nous n'avons pu fixer aucun ordre de grandeur et une discussion doit être initiée entre les écoles pour aboutir à une proposition concrète.

SCÉNARIOS DE MISE EN PLACE

Scénario 1 : un master opérationnel à la rentrée 2024

- + Il s'agit de la meilleure façon que nous avons identifiée de former des étudiants de manière efficace et ambitieuse.
 - + Il s'agit d'une formation inédite en France donc l'avantage en termes d'image publique et de réputation est indéniable pour les écoles du CHEL[s].
 - + Sachant que l'ENS Ulm est en train de préparer un master de recherche en transition écologique qui sera opérationnel à la rentrée prochaine, il est possible de lancer notre master en même temps, et donc de bénéficier de la portée médiatique combinée de ces deux formations.
 - + Cette option permet d'ouvrir les candidatures à des candidats extérieurs au CHEL[s], et donc de diversifier les profils des étudiants de la formation.
-
- Obtenir l'accréditation du Ministère pour septembre 2024 nécessite de mutualiser toutes les ressources du CHEL[s] à notre disposition pour monter un dossier solide à temps.
 - Un master requiert plus de temps, d'organisation, et d'argent pour être lancé.

Scénario 2 : un master intégré aux cursus des écoles du CHEL[s]

Cette option consiste à présenter le master aux étudiants selon les mêmes modalités qu'un double-diplôme, en laissant à plusieurs étudiants par promotion la possibilité de rejoindre le master, soit en M1 pour 2 ans, soit en M2 (de préférence pour les écoles qui recrutent leurs étudiants après une classe préparatoire et proposent donc 3 ans du cursus).

Le master remplacerait alors les 1 ou 2 deux dernières années de cours des étudiants admis, et ne serait pas accessibles aux étudiants hors CHEL[s]. 3 places seraient ouvertes dans chacune des 8 écoles membres.

Ce scénario est une variante du premier : la forme du master reste exactement la même, mais est plus facilement accessible aux étudiants des écoles.

Scénario 3 : un MSc puis un master

La proposition est de préparer le master en 2 ans selon le scénario 1 ou 2, mais, afin de prévenir un délai d'accréditation potentiellement trop important du Ministère, de doter temporairement cette formation du label MSc de la Conférence des Grandes Ecoles.

- + Les écoles s'engagent à en faire un véritable master accrédité dès que le Ministère donne son feu vert.
 - + Le master a plus de chance d'être accrédité si nous prenons le temps de bien préparer le dossier.
-
- Le risque est de rencontrer des difficultés à recruter des étudiants demandeurs si ce n'est pas une formation officielle, ou d'avoir seulement des demandes d'admissions à partir de la M2.
 - En retard par rapport au calendrier de l'ENS Ulm, nous resterons globalement inaperçus et au second rang des écoles réellement engagées

CONCLUSION

Nous sommes étudiantes et étudiants des écoles du Collège, pour beaucoup militants, activistes, élus, et nous sommes *concernés et inquiets* : notre génération est la première à vivre les conséquences d'une crise qui bientôt, deviendra inarrêtable.

Notre génération est appelée à gérer un monde qui part à la dérive, et nous ne sommes pas formés à le faire. La proposition explicitée ci-dessus est le reflet de ce besoin de plus en plus urgent. Nous considérons que seul un master, formation reconnue et ambitieuse, a la capacité d'y répondre. Nous devons apprendre à décider, impulser, *inspirer* le changement.

Ainsi, au vu des attentes de nos camarades, exprimées dans le communiqué de mars 2023 et signé tant par des personnalités politiques que par les associations écologiques des écoles du CHEL[s] (voir annexe A7) ;

Au vu des récentes déclarations du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dont l'objectif est que *“des nouvelles formations [soient] proposées aux étudiants dans le paysage de l'enseignement supérieur français pour les former aux nouveaux métiers de la transition écologique”*² ;

Et au vu des différents engagements pris par les écoles du Collège, via la participation à la Convention des Entreprises pour le Climat, la signature de l'accord de Grenoble et beaucoup d'autres ;

Nous demandons aux écoles du Collège de s'engager dans la création de ce master, et recommandons vivement de le faire selon le scénario 1 présenté ci-dessus, qui seul aura l'ambition et la couverture médiatique et sociétale que nous visons.

ÉTUDIANTS

Clarice LEBLOND
(EM Lyon)



Margaux FALISE
(IEP Lyon)



Sébastien CORNABE
(ENS Lyon)



Esteban GALLIOT
(Centrale Lyon)



Eliot DOIDY
(Mines Saint-Etienne)



² Dossier de presse - octobre 2022

ANNEXES

A1. Proposition de maquette pédagogique

Note : la maquette pédagogique qui suit n'est ni plus ni moins qu'une proposition. Elle a vocation à être retravaillée par les membres du Groupe de Travail et vise seulement à montrer la faisabilité d'un master et l'avancement de nos réflexions.

* Cours-terrain (au moins partiellement)

SEMESTRE 1	Format du cours	V-horaire (étudiant)	Crédits (ECTS)
UE - Unité initiale		24	4
Introduction à la théorie des systèmes et des limites planétaires	Conf	12	2
Fondamentaux de la crise énergie-climat	Conf	12	2
UE - Unité fondamentale		120	15
Histoire du développement et héritages intellectuels de l'Anthropocène	Conf	24	3
Matières premières et bien commun : état et usages	Conf	24	3
Histoire des théories économiques	Conf	24	3
Entreprises et Etat dans la mondialisation (a)	Conf	24	3
Politiques nationales et européennes de transition (b)	Conf	24	3
UE - Unité pratique et outils professionnels		72	11
<i>Gérer des crises et risques majeurs, construire des économies résilientes (a)</i>	TD	18	3
<i>Imaginer et mettre en place des politiques d'adaptation (b)</i>	TD	18	3
<i>Expérimenter les nouveaux outils de la démocratie (b)</i>	TD	18	3
<i>Construire et partager de nouveaux imaginaires (c)*</i>	TD	18	2
UE - Unité projet		6	/
Projets professionnels	CM	6	/
TOTAL		216	30

SEMESTRE 2	Format du cours	V-horaire (étudiant)	Crédits (ECTS)
UE - Unité fondamentale		144	18
Systèmes énergétiques (a)	Conf	24	3
Ecosystèmes et biodiversité (b)	Conf	24	3
Nouveaux modèles économiques globaux (c)	Conf	24	3
Diplomatie, géopolitique et inégalités dans l'Anthropocène (d)	Conf	24	3
Le droit comme levier de transformation	Conf	24	3
Histoire et gestion des biens communs (e)	Conf	24	3

UE - Unité pratique et outils professionnels		90	12
<i>Analyser la pertinence des innovations technologiques (a)</i>	TD	18	2
<i>Mettre en pratique la post-croissance (c)</i>	TD	18	3
<i>Gérer la crise climatique dans les pays défavorisés (d)</i>	TD	18	3
<i>Comprendre les mécanismes d'influence et de lobbying (d)*</i>	TD	18	2
<i>Découvrir les défis de l'agriculture régénérative (f)*</i>	TD	18	2
UE - Unité projet		6	/
Projets professionnels	CM	6	/
TOTAL		240	30

SEMESTRE 3	Format du cours	V-horaire (étudiant)	Crédits (ECTS)
UE - Unité fondamentale		72	9
Réinventer les entreprises (a)	Conf	24	3
Transformations locales et territoriales des modes de vie (b)	Conf	24	3
Réglementations et taxonomie	Conf	24	3
UE - Unité pratique et outils professionnels		90	12
<i>Conduite du changement</i>	TD	18	2
<i>Nouveaux outils comptables et financiers (a)</i>	TD	18	3
<i>Modélisations, statistiques et prise de décisions en entreprises (a)</i>	TD	18	3
<i>Défis des villes en transition (b)*</i>	TD	18	2
<i>Comprendre la désobéissance civile (c)*</i>	TD	18	2
UE - Unité projet (1 au choix parmi 3)		12	9
PROJET TRANSVERSAL Parcours "Politiques publiques"	TP	12	9
PROJET TRANSVERSAL Parcours "Economie et entreprise"			
PROJET TRANSVERSAL Parcours "Société et influence"			
TOTAL		186	30

SEMESTRE 4	Format du cours	V-horaire (étudiant)	Crédits (ECTS)
UE - Unité de professionnalisation		/	30
Stage		/	30
TOTAL			30

A3. Référentiels de compétences

Pour construire une grille de compétences la plus exhaustive possible, nous nous basons sur deux référentiels : celui du Campus de la Transition (A) et celui du rapport Jouzel (B) :

(A)

ANNEXE : 5 compétences selon le Campus de la Transition	
OIKOS	Formation à la pensée systémique
ETHOS	Ethique et responsabilité, réflexion critique et maîtrise personnelle
PRAXIS	Apprentissage et action collective, stratégie et coopération
NOMOS	Transformation des modèles mentaux, gouvernance des changements, résolution intégrée de problèmes
DYNAMIS	Présence de soi et reconnexion

(B)

ANNEXE : 5 compétences selon le rapport Jouzel	
1. Considérer une approche systémique	“Étudiants et enseignants doivent être en capacité de construire une vision holistique du monde de demain, pour mieux appréhender la complexité des transitions. L’analyse partielle de certaines dimensions ne doit pas omettre une appréhension plus intégrative des transitions, favorisant l’articulation entre le local et le global.”
2. Développer une vision prospective	“L’analyse des systèmes techniques et des écosystèmes implique des histoires et des échelles temporelles variées qu’il convient d’articuler pour inscrire des actions de court terme, dans un contexte d’incertitudes, en cohérence avec des enjeux de long terme.”
3. Co-construire des diagnostics et des solutions	“Pour que la Transition écologique soit effective, il convient d’en établir les objectifs et les modalités dans un échange avec les parties prenantes, permettant à la fois d’en articuler harmonieusement les différentes dimensions (techniques, organisationnelles, territoriales, culturelles, juridiques, économiques...) et d’en permettre l’appropriation par tous.”
4. Mettre en oeuvre les transitions	“Il s’agit d’écrire les récits rendant les transitions réalistes et d’en définir les étapes, les indicateurs, les modes de gouvernance démocratique.”
5. Agir en responsabilité	“La capacité à agir en citoyen et professionnel responsable est la clé de voûte de ce référentiel. Cette dernière compétence implique d’analyser, d’explicitier et de confronter son propre système de valeur avec ce que le droit définit, avec celui que l’entité au nom de laquelle on agit propose, et avec le système de valeurs des autres.”

A4. Grille des compétences acquises à la fin du parcours

Note : le tableau qui suit est purement indicatif. Il a vocation à être retravaillé par les membres du Groupe de Travail et vise à montrer la faisabilité d'un master et l'avancement de nos réflexions.

Compétences		Réf. (A)	Réf. (B)		
TRANS VER SALES	Appréhender, analyser et synthétiser la complexité d'un système (système technique, controverse politique, monde vivant, etc.)	Oikos	1. Approche systémique		
	Articuler les échelles territoriale, nationale et globale	Oikos	1. Approche systémique		
	Etre force de propositions et d'initiatives inédites	Ethos	5. Agir en responsabilité		
	Expérimenter la sobriété	Dynamis	5. Agir en responsabilité		
A N N E E 1	S1	Analyser l'économie par ses flux physiques	Oikos	1. Approche systémique	
		Porter un regard critique sur des modèles économiques et paradigmes de société	Ethos	1. Approche systémique	
		Utiliser des connaissances scientifiques pour mettre en oeuvre des projets de transition cohérents	Oikos	3. Diagnostics et solutions	
		Faire appel aux imaginaires collectifs pour inspirer des changements de pratiques	Ethos	4. Mettre en oeuvre les transitions	
	S2	Évaluer des incertitudes, risques et probabilités à court et long terme	Oikos	2. Vision prospective	
		Utiliser sa créativité pour élaborer des concepts originaux et dépasser des freins à court-terme	Nomos	2. Vision prospective	
		Concevoir une feuille de route de redirection écologique	Nomos	3. Diagnostics et solutions	
		Négocier, faire appel à des opinions extérieures et faire des compromis	Praxis	3. Diagnostics et solutions	
		Cibler efficacement des acteurs-clés, alliés et freins à un projet	Praxis	4. Mettre en oeuvre les transitions	
		Mobiliser des techniques d'influence et de rhétorique pour convaincre	Praxis	4. Mettre en oeuvre les transitions	
	A N N E E 2	S3	Concevoir des scénarios prospectifs à moyen et long terme	Nomos	2. Vision prospective
			Utiliser des outils mathématiques et statistiques pour la planification / la modélisation	Oikos	2. Vision prospective
Réaliser l'analyse d'impact d'un projet			Oikos	3. Diagnostics et solutions	
Faire appel à des techniques organisationnelles nouvelles et appropriables en équipe			Praxis	3. Diagnostics et solutions	
Prendre des décisions dans une environnement contraint			Nomos	4. Mettre en oeuvre les transitions	
Prendre la parole en public			Ethos	4. Mettre en oeuvre les transitions	
Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer, s'informer et faire appel à des opinions différentes			Praxis	4. Mettre en oeuvre les transitions	

A5. Estimation de budget sur 2 ans

DÉPENSES		Coûts	Volume		TOTAL
Enseignants	Cours magistraux S1	60	144	h	8 640
	Cours magistraux S2	60	144	h	8 640
	Cours magistraux S3	60	72	h	4 320
					21 600
Prestations	Conférence inaugurale	500	1	/an	500
	Ateliers et serious games	1000	4	/an	4 000
	Conférences ponctuelles	500	5	/an	2 500
	Accompagnement Projets Pro	30	12	h	360
	Accompagnement Projets Transversaux	30	12	h	360
	Intervenants cours pratiques S1	30	72	h	2 160
	Intervenants cours pratiques S2	30	90	h	2 700
Intervenants cours pratiques S3	30	90	h	2 700	
					15 280
Locaux	Loyer	?	?	/an	0
					0
Encadrement	Directeur de formation	32000	0,75	etp	24 000
	Responsable pédagogique et admissions	32000	0,5	etp	16 000
	Gestionnaire financier	32000	0,25	etp	8 000
					48 000
Divers	Procédure d'admission	20	70	h	1 400
	Accès aux ressources pédagogiques (BU)	500	3	/an	1 500
					2 900
TOTAL DEPENSES					87 280

RECETTES	Coût annuel	Coûts 2 ans	Nb d'étudiants	TOTAL
Frais d'inscription tranche 1	500	1 000	6	6 000
Frais d'inscription tranche 2	1 000	2 000	6	12 000
Frais d'inscription tranche 3	2 000	4 000	6	24 000
Frais d'inscription tranche 4	4 000	8 000	6	48 000
TOTAL RECETTES				90 000

A6. Lettre d'intention de la SNCF

Lettre d'intention de la SNCF à propos d'un master en pluridisciplinaire en "Politique(s) de l'urgence écologique"

La SNCF a pris connaissance de la réflexion amorcée par des organisations étudiantes des établissements du CHEL(s) en vue de la création d'un master pluridisciplinaire en deux ans en "Politique(s) de l'urgence écologique". Par cette lettre, nous manifestons à l'ensemble des parties prenantes notre intérêt pour cette initiative. Nous nous tenons disponibles pour aider, dans des modalités à définir, à l'élaboration de cette formation nécessaire et inédite en France.

La SNCF est une entreprise qui porte au centre de ses préoccupations la transition vers des mobilités décarbonées. Cet engagement sincère pour la transition écologique se traduit par une stratégie RSE que nous portons auprès de toutes nos parties prenantes : nos clients, nos autorités organisatrices, nos administrateurs, nos fournisseurs et nos collaborateurs.

Concernant nos collaborateurs, nous avons établi un module de sensibilisation « comprendre pour Agir » et des webinaires récurrents qui permettent de les accompagner dans le développement de leur connaissance et ensuite de pouvoir agir, en plus des formations ciblées des personnels en prise directe avec le sujet.

Si cette sensibilisation est nécessaire, elle ne peut remplacer un cursus universitaire, qui permettrait à nos collaborateurs, en place ou futurs, d'intégrer ces enjeux de manière systémique dans leur pratique professionnelle. Nous pensons que ce master en "Politique(s) de l'urgence écologique" pourrait répondre à notre besoin d'intégration des questions écologiques dans tous les métiers et d'innover le corps d'ingénieurs très nombreux.

Un master pluridisciplinaire intégrant des enseignements en sciences humaines et sociales, en sciences expérimentales, en sciences de l'ingénieur, en droit et en management serait en effet à même de fournir à de futurs collaborateurs une vision systémique des enjeux liés à la transformation écologique de nos modes de mobilités, et des politiques qui peuvent l'appuyer. Une formation diplômante, valant grade de master, permettrait la pleine reconnaissance dans le monde du travail d'un cursus académique innovant.

La participation de la SNCF à ce projet de master pourrait être envisagée selon plusieurs modalités :

- Consultation dans l'élaboration de la maquette pédagogique : en tant que groupe engagé sur les enjeux de la transition écologique, nous pourrions apporter notre regard et notre expertise dans l'élaboration des programmes de formation. Notre contribution permettra de mieux adapter les contenus aux besoins réels du secteur tout en anticipant les compétences attendues des futurs collaborateurs. Cette aide dans l'élaboration du master pourrait s'effectuer dans une structure consultative réunissant d'autres acteurs.
- Mise à disposition d'intervenant(e)s : nous pouvons partager notre expertise dans le domaine des mobilités écologiques et solidaires : décarbonation mais aussi économie de la ressource, biodiversité, management de l'environnement, inclusion. Cette participation pourrait prendre diverses formes telles que des conférences, des échanges ou la participation à de cours-projets axés sur le modèle d'affaires de la SNCF. Nous sommes ouverts à l'exploration des modalités qui seraient les plus adaptées à la fois pour les étudiants et pour notre entreprise.
- Ouverture de postes d'alternant ou de stagiaire pour les étudiants de ce master : la SNCF pourrait proposer chaque année à un nombre défini d'étudiants une expérience professionnelle dans le domaine de la transition écologique (stages longs de fin de M2, ou alternance tout au long du cursus). Cette collaboration permettrait aux étudiants d'acquérir une expérience pratique au sein de notre organisation, tout en contribuant à nos projets de transformation.

La SNCF considère que le projet de création d'un master en 2 ans en "Politique(s) de l'urgence écologique" s'inscrit dans une dynamique commune à celle de la raison d'être de l'entreprise (« Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable »). Par conséquent, nous sommes prêts à engager une réflexion avec l'ensemble des parties prenantes pour déterminer les modalités de notre collaboration. La rédaction d'un contrat de partenariat pourra ainsi être envisagée.

Fait le 10/07/2023, à Lyon

SNCF

Signature(s)

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Délégation à la Transition Écologique

Campus Étoiles

2 place aux Étoiles - 93633 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex



Amélie GUARRERO

Interne

A7. Demande initiale des étudiants



Pour la création d'un master pluridisciplinaire en « Politique(s) de l'urgence écologique » au CHEL(s)

Nous, syndicats étudiants, organisations étudiantes et associations environnementales des différents établissements du Collège des Hautes Études Lyon Sciences (ou CHEL(s)), déclarons souhaiter la création d'un master pluridisciplinaire en "Politique(s) de l'urgence écologique".

Ce master, inédit en France, regrouperait des grandes écoles et universités de Lyon et permettrait de former une nouvelle génération de décideurs et décideuses, doté(e)s d'une diversité d'outils nécessaire à la bonne compréhension des bouleversements écologiques, et des réponses à leur apporter. Il serait d'abord ouvert aux élèves des établissements membres du CHEL(s), mais aussi à des étudiant(e)s externes.

Dans la lignée du Manifeste étudiant pour un Réveil Écologique, nous considérons que le dérèglement climatique et l'extinction massive de la biodiversité, deux phénomènes documentés scientifiquement par le GIEC et l'IPBES depuis de nombreuses années, nous obligent à renouveler nos cadres de pensée et de formation, en dehors de toute velléité de greenwashing.

Nous tenons la pensée "en silo", ancrée dans nos formations respectives, comme en partie responsable du manque d'action des décideurs face à l'urgence écologique. Les formations se refusent encore, trop souvent, à intégrer la question biophysique des limites planétaires aux cursus des étudiants. Il n'est plus possible d'envisager le monde sans tenir compte de leur réalité qui nous contraint. Ensemble, préférons la pensée complexe à la pensée hors-sol.

Nous encourageons nos établissements à oser mettre en commun leurs compétences dans une formation inédite en France. Choisir de mettre en place un master plutôt qu'un simple diplôme d'établissement, c'est affirmer l'importance fondamentale, et non subsidiaire, de la pluridisciplinarité dans la formation des décideurs et décideuses de demain. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'esprit qui anime le CHEL(s) depuis ses débuts.

En choisissant de créer un master conjoint en "Politique(s) de l'urgence écologique", nos écoles ont l'occasion de se placer à l'avant-garde de la formation écologique en France. A l'occasion de la refonte du CHEL(s), cette opportunité doit être courageusement saisie.

Syndicats et organisations d'élue(s) signataires :

- Élu(e)s étudiant(e) de l'École Centrale de Lyon : Pierre Arzul, Estelle Vafiadès, Thomas Dalpont, Lucie Rondier, Tristan Boucansaud, Gaïa Vialette
- Candidat(e)s aux élections du conseil d'administration de l'École Centrale de Lyon : Maxime Guil, Zoé Nespoulous, Jean-Sébastien Buttelli, Anna Rohart, Arthur Prieur, Audrey Teixeira
- Bouge ton campus (Lyon 3)
- Corpo Lyon 3
- À l'Unisson (Sciences Po Lyon)
- Engageons-nous (Sciences Po Lyon)
- Solidaires étudiant.e.s (Sciences Po Lyon)

Associations environnementales signataires :

- Planet&Co (Centrale Lyon)
- Noise EM Lyon
- Lyon 3 Développement Durable
- Respire (Ecole des Mines de Saint-Étienne)
- Volonterre (Sciences Po Lyon)

Ils soutiennent notre initiative :

- Hubert Julien-Laferrière, député du Rhône
- Marie-Charlotte Garin, députée du Rhône
- Sandrine Le Feu, députée du Finistère
- Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres
- Gregory Doucet, maire de Lyon
- Chloé Vidal, 3e adjointe de la Ville de Lyon à la démocratie locale et redevabilité, à l'évaluation et à la prospective, et à la vie étudiante